

Colloque du CR 34 – 11 et 12 février 2021 – Lausanne

# Pandémie, pauvreté, politique sociale et intervention

Les liens entre pandémie, pauvreté, politique sociale et intervention sont au cœur de ce colloque de 2 jours du [CR 34 Intervention et politiques sociales de l'AISLF](#) qui sera organisé à la [Haute école de travail social et de la santé HETSL \(HES-SO\)](#). Il aura lieu à Lausanne (Suisse) du 11 février 2021 au 12 février 2021. Les contributions à distance, notamment pour des contraintes sanitaires, seront acceptées.

## Envoi

Les mesures prises par les gouvernements pour endiguer la pandémie de Covid-19 ont mis en lumière la situation de groupes sociaux variés (petit·e·s indépendant·e·s, salarié·e·s précaires avec et sans papiers, employées de maison, travailleuses du sexe, etc.) dont la caractéristique commune est une situation financière extrêmement précaire, un juste-à-vivre qui s'est effondré. Mais cette période a également montré la capacité de gouvernements de mettre en œuvre en urgence de nouvelles politiques sociales pour répondre (au moins partiellement) à certaines de ces situations, parfois en développant des mesures ressortant jusque-là de l'impensable ou de l'irréalisable, mais toujours en opérant des choix, la crise étant par définition un moment de décision. L'intervention sociale a également dû se reconfigurer, non seulement parce que de nouveaux publics ont été amenés à demander du soutien, y compris parfois de banques alimentaires, mais encore parce que des associations sociales ont dû renoncer à leurs activités par exemple parce qu'elles faisaient appel à des bénévoles étant considéré·e·s comme population à risque. Ce colloque veut développer une analyse sociologique de ces événements et commencer d'explorer leurs conséquences sociales.

## Développement

Dans de nombreux pays du Nord global, la presse s'est scandalisée de l'étendue et de la radicalité de la pauvreté rendue visible par la pandémie. Des mesures de politiques sociales ont été prises, parfois très rapidement. Les gouvernements, disposant de pouvoirs étendus liés à l'état d'urgence pandémique, ont par exemple libéré des sommes importantes pour élargir temporairement l'accès à certaines politiques sociales ou en créer de nouvelles. Des dispositifs inédits ont été développés pour que les personnes sans-abri respectent les règles de confinement. Des mesures ont également été prises pour transférer de l'argent aux citoyennes et citoyens sous forme de bons d'achat pour relancer l'économie, dont le plus célèbre est sans doute l'Helicopter Money aux USA. Dans certains pays, les philanthropes se sont manifesté·e·s pour lutter contre la pauvreté mise à jour par les mesures liées à la pandémie, venant de l'industrie, de la banque, du commerce ou du monde du sport, à l'instar

du groupe pharmaceutique Galenica<sup>1</sup>, de Bill et Melinda Gates<sup>2</sup> ou de Roger et Mirka Federer<sup>3</sup>. Ailleurs, des levées de fonds privés ont été organisées pour venir en aide aux victimes des mesures prises pour endiguer la pandémie<sup>4</sup>. Les initiatives citoyennes, militantes, confessionnelles de distribution de nourriture, de bons d'achat alimentaire et de dons pour faire face à des dettes se sont multipliées, mobilisant des milliers de bénévoles ou de militant·e·s sur le mode de l'urgence humanitaire. Les mesures prises pour endiguer la pandémie de Covid-19, notamment le confinement et les interdictions d'exercer, ont donc révélé au public certaines situations de pauvreté tout en ignorant d'autres, produit (au moins provisoirement) de nouvelles politiques sociales et mis sur le devant de la scène un urgentisme d'une ampleur inédite dans le domaine de l'intervention sociale.

Le CR 34 Intervention et politiques sociales de l'AISLF propose de mener une première analyse sociologique de type exploratoire sur les liens entre pandémie, pauvreté, politique sociale et intervention. Le colloque poursuivra les objectifs suivants : réfléchir dans une optique comparative à l'impact à court et moyen termes des mesures mises en place pour endiguer la pandémie, sur les publics précaires, sur les modalités pratiques de l'intervention, sur les politiques sociales, sur les conséquences sociales d'une intervention reposant sur une politique de l'urgence ; analyser les différentes politiques sociales (publiques et privées) mises en œuvre ; discuter de l'évolution des représentations sociales de la pauvreté liées au fait que de nouveaux publics ont été obligés de recourir à l'aide, y compris parfois de banques alimentaires. Ce colloque sera également l'occasion de présenter et discuter les premiers résultats des recherches qui ont été réalisées sur les conséquences des mesures prises pour endiguer la crise pandémique.

### Les contributions attendues peuvent s'orienter sur trois axes

- Un premier axe concerne **les situations de pauvreté et de précarité révélées par les mesures prises pour endiguer la pandémie**, partant de l'idée, déjà soutenue par Simmel en 1908, que les sociétés construisent la catégorie de pauvre. Quelles sont les situations problématiques qui ont été révélées, par qui et pourquoi ? De nouveaux problèmes sociaux sont-ils apparus ? Quelles réactions (sociales, politiques, etc.) suscitent la prise de conscience des types et des risques de pauvreté et de leur radicalité ? Quelles sont les situations sociales problématiques qui sont restées ignorées des médias et des politiques sociales ? Quelles permanences et quels changements de la conception sociale de la pauvreté et de la précarité, et quelles différences entre les contextes nationaux ?
- Un second axe concerne **les politiques sociales et leur évolution en temps de crise**. Comment analyser sociologiquement le développement des politiques sociales mises en œuvre en réponse aux mesures prises pour endiguer la crise pandémique, par exemple en comparaison avec les politiques développées suite à la crise économique du milieu des années 1970. Comment évoluent la citoyenneté sociale (Marshall, 1950) et la confiance en l'État pour résoudre les problèmes en temps de pandémie ? La Covid-19 marque-t-elle une évolution du rapport entre intervention publique et intervention privée ? Entre intervention sur le mode de l'urgence et de la survie et intervention à visée intégrative ?
- Un troisième axe concerne **l'intervention sociale assumée aussi bien par des professionnel·les que par des bénévoles, des militant·es ou même des citoyen·nes de manière spontanée**. Comment le travail social s'est-il réorganisé en situation de confinement ? Quelle influence sur les modes d'intervention, sur les priorités et les principes du travail social ? Sur la pair-aidance, le travail social communautaire, etc. ? Est-ce que cette crise a-t-elle changé la « nature » de la relation aux autres (aussi bien aux autres acteurs

---

<sup>1</sup> [www.icareforyou.ch](http://www.icareforyou.ch)

<sup>2</sup> [www.gatesfoundation.org/TheOptimist/coronavirus](http://www.gatesfoundation.org/TheOptimist/coronavirus)

<sup>3</sup> [www.secoursdhivervaud.ch](http://www.secoursdhivervaud.ch)

<sup>4</sup> [www.bonheur.ch/collectes/coronavirus](http://www.bonheur.ch/collectes/coronavirus)

de l'intervention sociale qu'aux bénéficiaires) ? Quel rôle ont joué la santé publique et la sécurité publique dans cette évolution ? Assiste-t-on à l'émergence d'un nouvel hygiénisme ? Cette crise a-t-elle ravivé la suprématie du champ médical sur celui du travail social ?

Nous attendons des contributions sur ces trois axes, avec un intérêt particulier à connaître comment les problèmes ont été traités dans chaque contexte.

### Normes des contributions

Le résumé fait au maximum 2000 signes (espaces compris).

La contribution doit s'inscrire dans l'un des trois axes proposés ci-dessus.

Nous vous remercions de nous indiquer toutes les autres personnes (nom, institution de rattachement, adresse courriel) participant à la contribution.

Les propositions de contribution sont attendues pour le 1<sup>er</sup> octobre 2020 à l'adresse : <https://eesplausanne.wufoo.com/forms/formulaire-de-soumission-colloque-cr-34-aislf-2021/>

### Calendrier

- **1<sup>er</sup> octobre 2020** : délai d'envoi des propositions de communication.
- **Début novembre 2020** : réponse du comité scientifique.
- **Novembre 2020** : élaboration du programme définitif du colloque, répartition par axe.
- **11-12 février 2021** : tenue du colloque dans les locaux de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HES-SO), ch. des Abeilles 14, 1010 Lausanne. Le plan d'accès est [ici](#).

### Modalités

La présentation d'une proposition peut se faire en présentiel ou en mode virtuel. Merci d'indiquer dans l'envoi de proposition la modalité souhaitée.

La participation au Colloque est gratuite, mais possible uniquement sur inscription. Les frais de voyage et de logement sont à charge des communicant·e,s. Les repas de midi du 11 et 12 février seront offerts (sandwichs et boissons).

### Comité scientifique

Céline Bellot, Maryse Bresson, Lucie Dumais, Jean-François Gaspar, Yvette Molina, Michel Messu, Jean-Pierre Tabin, Didier Vranken.

Pour toute question : [cr34aislf@hetsl.ch](mailto:cr34aislf@hetsl.ch)